

L'INFOLETTRE

de la Mairie



Horaires

Lundi : 14h00 à 17h00

Mardi au vendredi : 9h00 à 12h00

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence)

Tél : 03 86 35 09 76

contact@venizy.fr - site : venizy.fr

Agence postale- bibliothèque

du lundi au vendredi : 16h00 à 18h30



— JANVIER 2021 —

L'humour est la plus saine des lucidités

Vœux du Maire

2021, année de la sortie de crise ?

Et si on osait prendre des risques, croire en l'impossible et défier le destin ?

C'est le pari que nous faisons malgré la conjoncture difficile que nous traversons tous.

La pandémie de la « Covid 19 » n'a pas empêché l'élection du nouveau conseil municipal en mars 2020 et depuis, des décisions ont été prises pour engager plusieurs chantiers qui sont en train de se réaliser :

- la restauration des façades et piliers de l'église Notre Dame, à partir de mars,

- l'installation du nouveau local technique,

- l'aménagement forestier avec une voie restaurée entre le lavoir de Sevy et le Vaudevanne, à partir de mai,

- les travaux sur le réseau d'eau potable pour réduire les fuites, à partir de juin,

- l'aménagement du CPI.

L'école de musique de la communauté de communes Serein et Armance ouvrira ses portes courant mars.

Tous ces travaux participent à l'amélioration de notre commune. En tant que Maire, je remercie tous les conseillers qui me soutiennent dans cette tâche et je renouvelle ma confiance envers le personnel administratif, technique et d'animation.

Je ne puis vous accueillir, à cause de cette pandémie, aux traditionnels « vœux du Maire », mais j'espère qu'on aura l'occasion, dès que possible, de fêter tous ensemble la sortie de cette crise sanitaire qui pèse sur tout le monde.

J'ai une pensée particulière pour tous ceux qui nous ont quittés.

Je remercie les membres du CCAS qui s'occupent des personnes âgées et seules pendant la canicule et le confinement.

Que l'année nouvelle soit favorable à tous nos projets pour nous permettre de surmonter le quotidien, qu'elle nous apporte la sérénité et le bonheur de retrouver nos proches.

Je vous souhaite à tous une bonne année 2021.

PROJETS

Véhicule partagé

La précédente enquête a démontré qu'assez peu d'habitants trouveraient une véritable utilité à ce projet. Par contre une idée soumise par un internaute semble faire l'unanimité : **proposer non pas un véhicule classique mais un petit utilitaire**. Nombreux sont ceux qui y verraient la possibilité de transporter occasionnellement des objets encombrants (*matériaux, mobilier, déchets verts etc..*)

Un nouveau sondage (très court !) est disponible en ligne (venizy.fr) pour connaître notamment l'utilisation qui pourrait être la vôtre. N'hésitez pas à y participer.

École de musique



L'École de musique de la CCSA est en voie d'achèvement. à proximité de la Maison de la Culture. Elle devrait ouvrir comme prévu au mois de mars,

Le local très fonctionnel et spécialement étudié sur le plan acoustique propose de nombreuses salles de travail, un espace collectif de répétitions et même un studio d'enregistrement dernier cri.

Zones humides & PLU

Afin d'intégrer les zones humides dans le PLU, le cabinet SEGI appelle directement les habitants pour organiser des sondages sur les parcelles privées. Compte tenu de l'avalanche d'appels inutiles et désagréables à laquelle la population est parfois soumise, certaines personnes raccrochent leur téléphone avant toute explication. Nous vous demandons de laisser le temps à votre interlocuteur de préciser la raison de son appel et de faire le meilleur accueil au cabinet d'experts SEGI. Par avance, merci.

INFOS

Forêt communale

La forêt communale de Venizy, riche de près de 700 hectares, sera traitée de manière mixte en futaie régulière et en futaie irrégulière (avec un ratio 2 tiers / 1 tiers), en diversifiant les essences naturellement présentes sans s'interdire d'en introduire de nouvelles, adaptées aux conditions climatiques locales du siècle à venir.

Tout ceci afin de diversifier les modes de traitement, ce qui nous permettra d'avoir une forêt plus résiliente face au dérèglement climatique avéré. Durant cette période, il y aura des coupes de bois et des travaux sylvicoles seront réalisés.

L'aménagement prévoit également la mise en place d'îlots de sénescence et d'îlots de vieillissement afin d'installer un réseau de peuplements âgés sur le massif participant à la biodiversité forestière.

Agence Postale



LA POSTE

En raison du couvre-feu **l'Agence Postale ferme désormais à 18h.**

Conseils municipaux

En raison de la crise sanitaire, les conseils municipaux ne sont plus ouverts au public et ce jusqu'à une date indéterminée.

EN BREF

Changement d'intercommunalité des communes de Briennon, Ormoy et Eson.

Le préfet de l'Yonne a suivi l'avis défavorable rendu par la commission restreinte de la CDCI. Briennon, Eson et Ormoy ne peuvent pas quitter Serein-et-Armance. Le représentant

de l'État a tranché dans le sens du vote des quinze élus icaunais : par courrier, Henri Prévost a indiqué aux différents acteurs du dossier son refus de voir Briennon-sur-Armançon, Eson et Ormoy quitter la communauté de communes Serein-et-Armance (CCSA) pour la communauté de communes du Migennois (CCAM).

Site internet et piratage

De nombreux sites internet (dont celui de Venizy) font actuellement l'objet d'attaques massives de la part de robots ou d'individus cherchant à installer de fausses pages (phishing) sur le serveur pour récupérer, ensuite, des données personnelles.

venizy.fr est bardé de sécurités diverses mais aucune ne peut prétendre à 100% d'efficacité face à une technologie frauduleuse qui a toujours un coup d'avance. Si vous recevez un courriel semblant provenir du site municipal qui vous invite à cliquer sur un lien quelconque, **détruisez immédiatement ce courrier sans chercher à aller plus loin.**

Seuls les abonnés dûment enregistrés peuvent à l'occasion recevoir des infos émanant du site venizy.fr.

Pour des raisons de sécurité, la connexion à votre espace n'autorise que 3 essais avant rejet définitif.

Si vous ne pouvez plus accéder à votre espace membre après 3 tentatives infructueuses, prenez contact avec le webmaster à cette adresse : venizy@free.fr

Nouveaux habitants

N'hésitez pas à venir prendre contact avec la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat. (voir au recto)



PAS RÉCURRENT

et heureusement...

Juste pour sourire



Un ex-président des États-Unis protégeant des frimas sa blonde et fragile chevelure lors du 100e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale (2018)

RÉCURRENT

Recensement militaire



Les jeunes filles et les jeunes garçons, doivent se faire recenser à la mairie dans les trois mois suivant leur seizième anniversaire.

Au rapport.